



## **Assemblée générale**

### **Les droits des usagers dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux**

*Les projets personnalisés  
Les personnes qualifiées en Mayenne  
Les conseils de la vie sociale*

**Jeudi 24 avril 2014,  
de 18 h à 20 h**

**Quartier Ferrié (bâtiment 13)  
Rue de la Gaucherie, à Laval**

# Une association – Un projet

## Le sens de l'action

- La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.
- En cohérence avec cette finalité, il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.
- Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à contribuer aux politiques sociales et au développement local, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...
- Les racines du CÉAS sont celles de l'éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

## Les moyens pour l'action

- **Le statut associatif** permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.
- **Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.
- **La polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.
- **L'équipe de salariés, de taille réduite**, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directrice marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.
- **Les administrateurs** sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.
- **Le CÉAS recherche une certaine indépendance**, ce

qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

- **L'implication dans divers réseaux** facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

## Les méthodes pour l'action

- **Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...
- **Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.
- **Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.
- **Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.
- **Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.**
- **Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.
- **Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication** dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.
- **Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.
- **Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.
- **Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

## Conseil d'administration



**Jean-Pierre Bernard-Hervé**

administrateur depuis 2012, membre du Bureau



**Claudine Choisnet**

administratrice depuis 2012



**Rolande Hamon**

administratrice depuis 2013



**Christophe Mézange**

administrateur depuis 2007, membre du Bureau, délégué



**Guy Sourd**

administrateur depuis 2010, membre du Bureau, délégué

**André Bourdais**

administrateur depuis 2010



**Daniel Fouqueray**

administrateur depuis 2011



**Jacqueline Lardeux**

administratrice depuis 2011, membre du Bureau, déléguée



**Jean-Marie Poitevin**

administrateur depuis 2009



**Fédération ADMR de la Mayenne**

représentée par Georges Dufeu



## Équipe salariée permanente



**Soline Bréhin**

Responsable pédagogique du [DEAVS](#)  
[Formation](#) des aides à domicile  
Développement des formations en travail social (domicile/établissement)



**Claude Guioullier**

[Formation](#), [études et recherches-action](#)  
Développement de nouveaux champs d'intervention  
Directeur du CÉAS



**Jean-Louis Villin**

Gestion-administration  
[Formation](#) des aides à domicile  
Autres [formations](#), [études et recherches-action](#)  
Membre de l'équipe de direction

**Julie Geslot**

[Études et recherches-action](#)



**Nathalie Houdayer**

Accueil et secrétariat  
Documentation  
Membre de l'équipe de direction



## Volontaire associative



**Maud Phelippot**

Volontaire associative  
Mission "Rédaction d'articles de presse"

# 2013-2014 : DES FAITS MARQUANTS

## ◆ Les 35 ans du CÉAS (créé en 1978)



## ◆ L'acquisition de nouveaux locaux

du 6 rue de la Providence...

... au 29 rue de la Rouillère



## ◆ Une équipe salariée en (re)construction

Une équipe de direction référente

Claude Guioullier

Nathalie Houdayer

Jean-Louis Villin

de prochaines décennies à préparer...



Odile Thiéblin, présidente,  
et Yves Zoogones, directeur de l'Arep

## ◆ Un déplacement d'une délégation mayennaise pour le 50<sup>e</sup> Anniversaire de l'Arep, à La Réunion

## ◆ Le 300<sup>e</sup> numéro de La Lettre du CÉAS (et le 500<sup>e</sup> du CÉAS-point-com)



## ◆ Une nouvelle rubrique sur le site Internet : « CEASement... vôtre! »

# Rapport d'activité (avril 2013 à mars 2014)

## LA VIE ASSOCIATIVE

### De nouveaux locaux : 29 rue de la Rouillère

En 2013-2014, le CÉAS a concrétisé un projet que l'Assemblée générale avait validé en 2010. Ainsi, l'association a pu acquérir de nouveaux locaux, plus vastes, plus fonctionnels, plus accessibles.

#### Les nouveaux locaux...



Bureau d'accueil

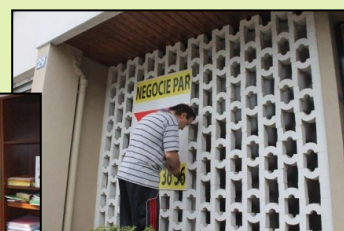


Petite salle de réunion et collections de revues



Grande salle de réunion

#### L'emménagement en images...



Le coût de l'acquisition (170 000 euros) est financé par emprunt (Crédit Mutuel / Fondes des Pays de la Loire) et par apports directs du CÉAS (réserves).

Des adhérents ont effectué des apports en trésorerie en attendant le produit de la vente des locaux de la rue de la Providence (mars 2014).

Le CÉAS loue un bureau à la Protection civile de la Mayenne.

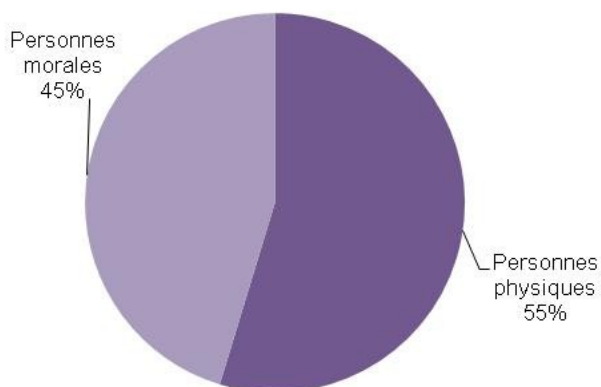
Outre des places de parking, les nouveaux locaux offrent de bonnes conditions de travail et facilitent la mise en valeur du fonds documentaire et des archives. À terme, le CÉAS a vocation à devenir un lieu-ressources sur l'histoire du réseau des CEAS, sur l'histoire sociale et religieuse de la France du XX<sup>e</sup> siècle.

## Journées « Portes Ouvertes »... les 24 et 25 janvier 2014



### 183 adhérents au CÉAS (... et vous ?)

Le nombre d'adhérents est relativement stable ces dernières années. Le CÉAS compte actuellement 183 adhérents (+ 3 par rapport à 2013), dont 100 personnes physiques (98 en 2013) et 83 personnes morales (83 en 2013).



### Quel enjeu à adhérer au CÉAS ?

- Soutien à un projet associatif qui apparaît d'une réelle utilité sociale et économique dans notre département.
- Réception chaque semaine, par messagerie électronique, d'un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements,

des informations sur le CÉAS et... une (attendue) « pensée hebdomadaire ».

- Relations privilégiées avec le CÉAS, avec la possibilité de bénéficier de services gratuits.

Montant de la cotisation : 5 euros

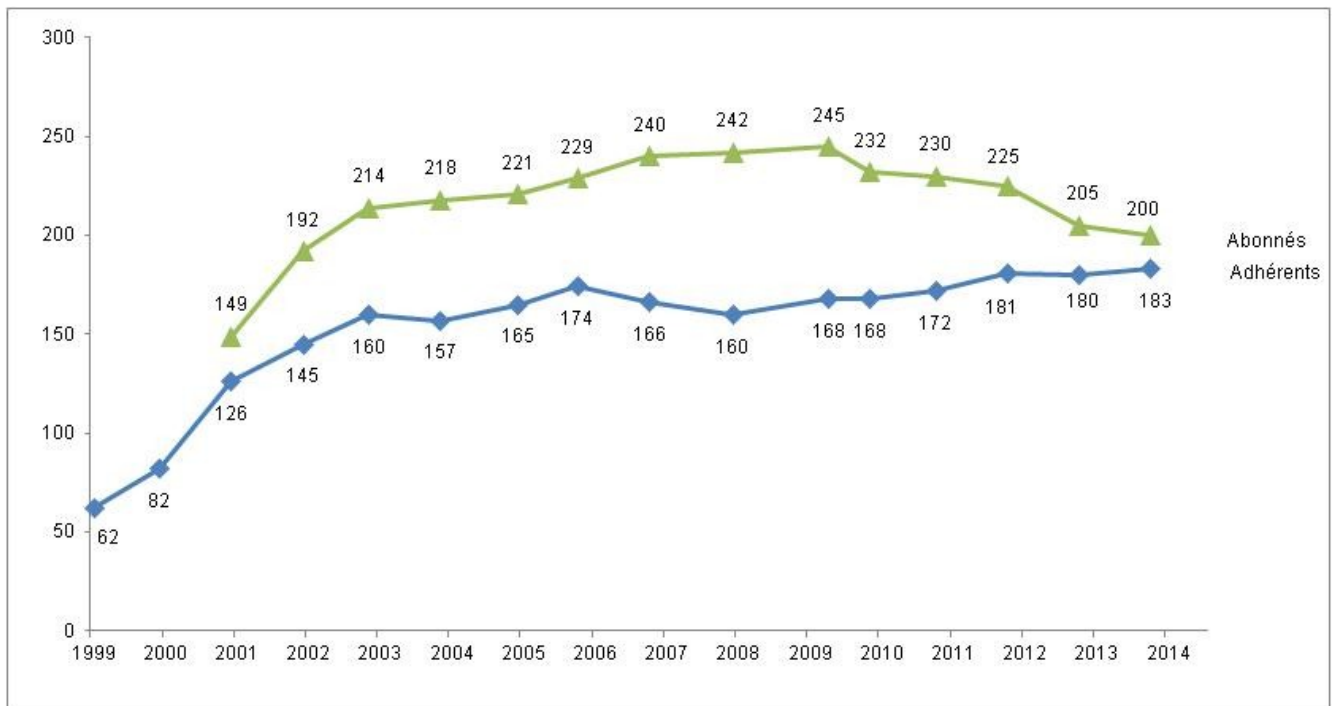
### Une équipe salariée en (re)construction

Fin 2013, dans sa déclaration annuelle de données sociales, le CÉAS a déclaré dix-sept salariés. Cependant, bon nombre n'interviennent que de façon très occasionnelle dans le cadre de l'activité de formation.

Souhaitant anticiper des départs à la retraite et faciliter la « transmission », le CÉAS, en 2013, a fait le choix de recruter deux salariés susceptibles, à terme, d'assurer la relève : Tanguy Le Flohic et Antoine Milcent.

Cependant, fin 2013, le CÉAS a perdu une activité économiquement importante, ce qui a remis en question la pérennisation des deux postes. À ce jour, Tanguy Le Flohic a pu rejoindre le CEAS de la Sarthe et reste ainsi dans le réseau.

Ces péripéties ne règlent pas le problème de la charge d'activité et celui de la transmission. L'obtention de nouveaux contrats et l'opportunité du contrat de génération ont amené le CÉAS à un nouveau recrutement : Julie Geslot a pris ses fonctions le 22 avril.



### La lettre du CÉAS : 300<sup>e</sup> numéro en janvier 2013



Le CÉAS compte 200 abonnés pour sa publication mensuelle de 20 pages : *La Lettre du CÉAS* – soit une baisse de 45 abonnements par rapport à 2009 (année record). Cette diminution est une source de préoccupation pour le CÉAS, l'équipe de rédaction et le comité de relecture.

Cesser la parution... ce serait priver 200 abonnés d'une source d'information et de réflexion ; priver les rédacteurs et relecteurs d'un travail formateur d'investigation et d'expression écrite ; faire disparaître un outil d'éducation populaire qui constitue d'ailleurs la première source d'information du site Internet.

Montant de l'abonnement : 20 euros/an

### Un troisième supplément « remarqué »



Après un supplément, en octobre 2012, sur le thème « Vote d'extrême droite, abstentionnisme, démocratie participative... en Mayenne », et un autre, en janvier 2013, sur des « Clés de compréhension pour la fin de vie, le CÉAS a publié un troisième supplément en novembre 2013, en l'occurrence sur la population lavalloise d'origine guinéenne, avec le concours d'Élise Guillot, étudiante en sciences politiques accueillie en stage au CÉAS en juin-juillet 2013.

### Un lecteur de marque

François Hollande, président de la République, a « pris connaissance avec attention » de l'article : « Presse écrite versus chaîne d'info continue – La prostate du président

révèle des tensions » (*La Lettre du CÉAS* n° 299 de décembre 2013, pages 8 et 9) – et il a remercié le CÉAS pour son « souci de l'information » auquel il a été « sensible ».

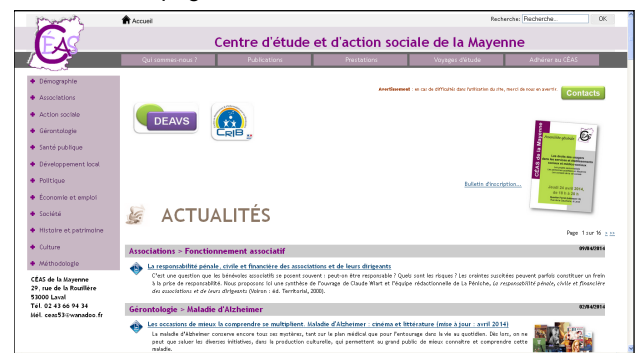
### « 300 » pour *La Lettre du CÉAS* et « 500 » pour le *CÉAS-point-com*

*La Lettre du CÉAS* a sorti son n° 300 en janvier 2014... et le *CÉAS-point-com*, créé le 1<sup>er</sup> août 2002, a livré sa 500<sup>e</sup> édition le 3 mai 2013.



### Site [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

Sur un an (avril 2013 / mars 2014), le site a accueilli 330 visiteurs uniques par mois en moyenne. Records d'audience en janvier 2014 avec 461 visiteurs uniques, 755 visites, 2 767 pages vues.



Ce qu'on peut découvrir sur le site Internet du CÉAS :

- Des informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets).
- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsement... vôtre ! » ouverte le 8 avril 2013).

Article le plus téléchargé (moyenne mensuelle d'avril 2013 à mars 2014) : « Comment s'y prendre pour animer la vie des personnes âgées ? » (253 téléchargements/mois).

## **CÉASement... vôtre !** **(accès par « Publications »)**

Quelques-uns des articles mis en ligne depuis avril 2013 :

- Le Front National ne peut pas pavoiser à Laval (1<sup>er</sup> avril 2014).
- Quinze étrangers élus en Mayenne dans les communes de moins de 1 000 habitants (1<sup>er</sup> avril 2014).
- Quelque 5 000 candidat(e)s en Mayenne pour un peu moins de 3 800 places (18 mars 2014).
- Wikipédia, démocratique et universelle, et l'Ukraine : tout va très bien au pays de Viktor Ianoukovytch (21 janvier 2014).
- France Info, spécialiste des maisons de retraite : un beau bâtiment, c'est plus important que la chaleur humaine (27 mai 2013).

## **Mise en œuvre des orientations 2013 : les Municipales au CÉAS**

En amont des élections municipales et en cohérence avec les orientations de l'Assemblée générale de 2013, le CÉAS a proposé ses services aux candidats pour les élections :

- Il a animé une réunion au cours de laquelle il a présenté les principaux indicateurs démographiques d'une commune et a assuré une intervention sur le budget communal.
- Il a animé quatre réunions avec les candidats d'une liste, dans quatre communes différentes, pour évoquer le fonctionnement d'un conseil communal et diverses autres questions, et pour deux des communes, aborder les stratégies possibles pour la campagne en amont des élections.
- Il a répondu à l'invitation de l'Assemblée citoyenne du Craonnais et est intervenu sur la question de la multiplicité des territoires.

En outre, le CÉAS a publié de très nombreux articles d'information, de sensibilisation, d'analyse, tant dans *La Lettre du CÉAS* ou le *CÉAS-point-com* que sur le site Internet (rubrique « CÉASement... vôtre ! »).

## **Le CÉAS voyage et découvre...**

Du 17 au 22 juin, Catherine Chancerel, Claudine et Paul Choisnet, Claude Guioullier, Jacqueline Lardeux, Nathalie Houdayer et Guy Sourd ont participé aux différents événements organisés par l'Arep dans le cadre de son 50<sup>e</sup> Anniversaire.

Au programme (notamment) :

- Visite d'une exposition sur le peuplement de La



Réunion et conférence de Mario Serviabile, géographe, sur l'histoire de La Réunion.

- Conférence de Stéphane Nicaise, vice-président de l'Arep, sur « L'importance des rites et croyances dans la culture réunionnaise ».
- Journée associative des salariés de l'Arep (une soixantaine) : présentation de l'Arep, de Culture et Promotion et des associations du réseau présentes (Association régionale d'information des collectivités territoires – Aric, Céas des Côtes d'Armor, CÉAS de la Mayenne).
- Échanges avec Dominique Guilluy, responsable du département Animation-Développement à l'Arep, sur « Le développement social local à l'Arep : spécificités, analyses, enseignements ».
- Forum de l'Arep (un des grands événements du 50<sup>e</sup> Anniversaire) autour des thèmes « Quelle place pour les jeunes dans la société ? », « Quelle place pour les exclus ? » et « Quelle place pour la parole citoyenne ? »

Outre le fait que le séjour a permis à l'ensemble du groupe mayennais de découvrir une île très riche tant au niveau des paysages que de la mixité de sa population, il a également été l'occasion de créer (et/ou consolider) des liens étroits avec les administrateurs et salariés de l'Arep.

## **Le CÉAS, un lieu-ressources pour la Mayenne et les Mayennais**

Le CÉAS reste fidèle à son projet fondateur : pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement.

Le CÉAS a ainsi vocation à :

- Rechercher et rendre accessible l'information utile.
- Faire preuve d'esprit critique et chercher à développer cette capacité.

C'est ce qu'il s'emploie à faire à travers ses publications, son site Internet, les réponses qu'il apporte aux questions qu'on lui pose, les conférences-débats auxquelles il est invité à participer.

En Mayenne, le CÉAS a une mission toute spécifique, confiée par les services de l'État et qu'il partage avec le Comité départemental olympique et sportif : soutenir la vie associative par l'information et les conseils aux bénévoles.



Le CÉAS est ainsi l'un des deux Centres de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB) en Mayenne <sup>(1)</sup>.



## Le CÉAS, au sein d'un réseau : Culture et Promotion

Par une série de circonstances liées à une situation économique difficile, le CÉAS de la Mayenne a accueilli le siège social de son réseau national, Culture et Promotion, longtemps référent en France sur les politiques de développement local, l'évaluation de l'utilité sociale, la lutte contre les discriminations...

Aujourd'hui, Culture et Promotion n'emploie plus de salarié, et c'est le CÉAS de la Mayenne qui est chargé de l'animation de ce réseau qui regroupe des personnes physiques et...

des associations adhérentes :

Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep).

Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric – Bretagne).

Céas des Côtes d'Armor.

CÉAS de la Mayenne.

CEAS de la Sarthe.

CEAS de la Vendée.

et des membres associés :

Association régionale ressources formations dans l'aide aux personnes (Arrfap).

CEAS Formation Languedoc-Roussillon.

Chronique Sociale (Lyon).

Galilée (Arques)

En 2013, Culture et Promotion a relancé un projet de réseau sur le thème : « Citoyenneté active et démocratie participative » (publications, journées de travail...).

En outre, au niveau des Pays de la Loire, les trois CEAS (Mayenne, Sarthe et Vendée) s'emploient à renforcer leurs collaborations.

**Social**  
**Questions à .....**

**Jean-Louis Villin, chargé de mission**  
**Le Céas : militant et utile**

Le Céas de la Mayenne propose des portes ouvertes, vendredi 24 janvier, de 14h à 18h et samedi 25 janvier, de 10h à 12h30, dans ses nouveaux locaux, 29 rue de la Rouillière à Laval.

**- Qu'est-ce que le Céas ?**

Même pour nous, il est difficile d'appréhender le Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne, car il a de nombreuses cordes à son arc. En résumé, le Céas est une association née sur l'idée, toujours vivante, que pour faire vivre un département, il faut y trouver des habitants eux-mêmes engagés dans la vie du territoire. Pour ce faire, ils doivent être formés et informés. Nous agissons dans la mouvance de l'éducation populaire. Nous n'imposons aucune idée-type. Nous informons, formons, orientons, étudions et aidons les associations, ou les municipalités.

**- Comment se traduit cette aide aux associations ?**

Tout dépend du renseignement demandé. S'il s'agit d'un problème lié aux statuts d'une association (par exemple), nous sommes à même de les étudier avec eux. S'il s'agit d'un accom-

pagement lié à la comptabilité ou à des problèmes lourds sur le long terme, nous sommes là pour mettre l'association en relation avec les meilleurs interlocuteurs, si le besoin s'en fait sentir.

**- Le Céas 53 fait figure d'exemple, dans le réseau...**

Nous ne sommes pas les plus anciens, mais tout de même présents en Mayenne depuis 1978. Il est vrai que de nombreux Céas ont disparu en France. Dans l'Ouest, nous restons présents et référents dans notre domaine. Ici, nous comptons 300 adhérents, 14 administrateurs bénévoles, 6 salariés permanents et des formateurs vacataires.

**- Car vous faites également de la prestation de services...**

Il nous a fallu prendre ce tournant pour rester dans le circuit. Nous proposons par exemple des formations pour les auxiliaires de vie sociale, les familles d'accueil, les bénévoles. Nous sommes également le référent national en termes d'évaluation de l'utilité sociale des associations. Néanmoins, cela n'amenuise rien notre militantisme.

Recueilli par Julien Moreau

Le Courrier de la Mayenne, jeudi 23 janvier 2014

## Laval en bref

### Centre de ressources, le Céas ouvre ses portes

Depuis trente-cinq ans, le Centre d'études et d'action sociale (Céas) fournit un précieux soutien en terme de ressources et de conseils en matière sociale. La structure a déménagé en novembre. Afin de mieux faire connaître ses nouveaux locaux et son domaine d'intervention, elle organise, ce samedi matin, des portes ouvertes.

Comment rédiger un projet d'établissement médico-social ? Comment rédiger les statuts d'une association ? Comment construire un projet social ou associatif ? Le Céas répond à toutes ces interrogations.

Il dispose aussi d'importantes ressources documentaires en histoire sociale et religieuse, ainsi qu'en sociodémographie. À ce titre, il intéresse les historiens, les chercheurs et, pourquoi pas, les étudiants. Mais d'une manière plus générale, ce sont les services d'État et les collectivités territoriales qui sollicitent ses compétences. Enfin, le Céas est un centre de formation.

La structure est organisée sous la forme d'une association loi 1901, employant six salariés. Le Céas vit essentiellement de ses prestations de service et publie des lettres chaque mois.

**Ce samedi**, de 10 h à 12 h 30, 29, rue de La Rouillière, à Laval. Tél. 02 43 66 94 34. Mail : ceas53@orange.fr

Ouest-France, samedi 24 janvier 2014

Le Céas, une mine d'infos sur la Mayenne page 2

2. **Mayenne** dimanche Ouest-France 26 janvier 2014

**Le Céas, une mine d'infos pour les Mayennais**

Le centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne ouvrait ses portes, hier, à Laval. Il diffuse des données statistiques accessibles à tous les habitants. Les candidats aux municipales sont les premiers intéressés.

**C'est quoi le Céas ?**  
C'est une mine d'informations. Cette association, qui compte 6 salariés et 180 adhérents, est installée depuis octobre 2013 rue de la Rouillière, à Laval, et fait office de centre de documentation en Mayenne. Elle édite une revue mensuelle (La lettre du Céas), offre à un site internet très lisible et riche d'archives. (www.ceas53.org) et elle est ouverte au public du lundi au vendredi midi (8 h-12 h et 13 h 30-17 h). Grâce au Céas, on saura tout sur la démographie, l'emploi, l'importance des personnes âgées, le développement local, les nouvelles populations... Par exemple, le numéro de novembre 2013 portait sur la population lavalloise d'origine guinéenne.

**En ce moment, le Céas est particulièrement prisé par les candidats aux prochaines municipales. Ils trouvent là matière à réflexion pour mieux connaître leurs communes.**

**Quel est le rôle du Céas ?**  
Le Céas est laïc et apolitique. Mais il a des idées à défendre. « Nous partons du principe qu'il n'y a pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information, résume Claude Guioffier, le directeur. On ne fait pas d'études pour le plaisir d'en faire, mais pour qu'il y ait du changement, pour faire tomber les clichés, quitter l'isolement, faire preuve d'impertinence. » Voici quelques questions à titre d'exemple.

**La Mayenne gagne-t-elle des habitants ?**  
Ceux qui viennent en Mayenne sont plus nombreux que ceux qui en partent. Même si le département reste le moins attractif des Pays de la Loire, il permet de se rapprocher de l'Atlantique. « On constate trois types d'immigration, explique Claude Guioffier. Celle des Britanniques dans le nord, mais c'est un mouvement qui se tarit. Il est remplacé par d'autres immigrations, comme celle des Guinéens à Laval, même s'il s'agit là de quelques centaines de personnes. Autres immigrés, les retraités. Souvent des gens de plus de 60 ans qui sont attirés par des résidences services à meilleurs prix ici. Enfin, les jeunes ménages actifs. Eux viennent en Mayenne car il y a du travail et qu'on peut y trouver des maisons de ferme vendues à bon prix par des agriculteurs qui partent à la retraite. »

**Les Mayennais sont-ils plus pauvres ?**  
Il faut nuancer. Le salaire brut annuel des salariés mayennais est en-dessous de la moyenne nationale (22 439 € pour 30 687 € pour les Pays de la Loire). Cela s'explique par la forte proportion d'ouvriers et d'employés. À l'inverse, la vie est sans doute moins chère et facile à l'habitat plus accessible. Cela dit, les Mayennaises sont nombreuses à travailler ce qui peut indiquer que le salaire du ménage ne suffit pas. Un bémol, le salaire des cadres est supérieur en Mayenne à celui des autres départements ligériens. « On peut penser que les cadres étant difficiles à trouver, on les paie plus cher pour les attirer en Mayenne. » Mais ils restent peu nombreux.

**La LGV va-t-elle avoir un impact en Mayenne ?**  
C'est encore tôt pour le dire. Mais des mouvements se font sentir. André Bourdais, administrateur du Céas constate que « plus de maisons sont achetées dans la partie sud-est du département, par des gens qui viennent de la région parisienne ou des grandes villes ». Et cela traduirait un intérêt pour la future ligne à grande vitesse et la virgule de Sablé en construction dans cette région.

De gauche à droite : trois administrateurs (André Bourdais, Jacqueline Lantour et Claudine Choisned) et trois salariés (Claude Guioffier, Nathalie Houdayer et Jean-Louis Villin).

Jean-François VALLEE.

Dimanche Ouest-France, dimanche 26 janvier 2014

<sup>(1)</sup> - Cf. Les prestations de service, page 13.



La dernière lettre du CEAS (1) consacre son édito et cinq de ses 20 pages à la vitalité de la presse associative en Mayenne. Le P'tit Montrepeu de juillet/août n'a pas échappé à l'œil critique de ses rédacteurs. Et en particulier notre alerte sur le miel d'importation et la qualité de « notre petite école rurale ».

Le CEAS : un encouragement à essayer de bien faire.

(1) CEAS : Centre d'Etude et d'Action Sociale. Publication n° 295 de juillet 2013.

Le P'tit Montrepeu de septembre 2013

### Point de vue

#### Intercommunalité : pour un « vrai programme »

##### Municipales 2014

Dans sa dernière livraison, la « Lettre » du Centre d'étude et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne réclame de « vrais programmes » pour les intercommunalités, dont les délégués seront, pour la première fois, élus lors des élections municipales de mars prochain. Un point de vue original que nous reproduisons ci-dessous, avec l'accord du CEAS.



Archives Ouest-France

« Les élections municipales et intercommunales se dérouleront conjointement. En votant pour les conseillers municipaux, l'électeur choisira en même temps les conseillers qui siègeront à la communauté de communes ou d'agglomération, du moins dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Aujourd'hui, pratiquement toutes les grandes décisions, en termes de développement économique et d'emploi, d'urbanisme et d'aménagement de l'espace, d'organisation des transports, de logement, d'environnement, voire de services de proximité, de culture et de sports, se prennent à l'échelon intercommunal et non plus communal. C'est dire toute l'importance de ces élections intercommunales.

Pourtant, les candidats d'une commune savent qu'ils ne pourront pas avoir à eux seuls, numériquement, la majorité au sein de la structure intercommunale, laquelle sera gérée par des conseillers communautaires élus

sur différentes listes municipales. Dans ces conditions, difficile d'avoir un véritable programme politique susceptible de s'imposer, sauf si les candidats de diverses communes d'une même communauté de communes ou d'agglomération arrivent à se retrouver préalablement, ensemble, pour établir un programme politique commun, susceptible d'être mis en œuvre si les candidats obtiennent la majorité.

C'est ce qui nous apparaît logique : un programme municipal pour la commune ; un programme communautaire commun à plusieurs listes d'une communauté de communes ou d'agglomération. Dans tous les cas, les électeurs ne peuvent se contenter d'un programme municipal. Exigeons de connaître les ambitions des candidats pour leur communauté de communes ou d'agglomération. »

Ouest-France du mardi 10 décembre 2013

### Réunion sur l'intercommunalité de "l'assemblée citoyenne du Craonnais"

« L'intercommunalité vient de franchir une nouvelle étape, pour la première fois les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct dans les communes de plus de mille habitants. Ce qui renforcera l'encrage démocratique. Ces dernières années, l'intercommunalité est devenue un des lieux essentiels des prises de décisions concernant notre vie quotidienne. », explique l'assemblée citoyenne du Craonnais menée par Thierry Baffou et Vincent Guillot. A la veille de ces élections,

elle a trouvé opportun d'offrir une première réunion d'informations et un débat sur le "mille-feuille" administratif local. Claude Guiouiller, directeur du CEAS présentera le fonctionnement et les interactions entre les différents niveaux de collectivités territoriales (communes, communauté de communes, cantons, ...). Ce sera l'occasion pour tous d'échanger, de poser des questions et de s'informer.

Pratique : salle Pantigny, mercredi 19 février, 20h30.

Haut-Anjou du 14 février 2014

# 6 800

C'est le nombre de visites qu'a reçu le site Internet du Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (Céas) d'avril 2012 à mars 2013. Ouvert depuis le 22 avril 2011, le site propose plus de 700 documents en format PDF. L'association, qui a pour but de contribuer aux politiques sociales et au développement local, tenait son assemblée générale mardi à Laval. [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

Ouest-France du vendredi 19 avril 2013

### Paul Hamon baigne dans les associations depuis 1945 « Le bénévolat m'a rendu heureux »

68 années de bénévolat et un palmarès époustouffant. Paul Hamon a reçu, vendredi 6 septembre, la médaille d'or du bénévolat lors de la journée des associations. Portrait.

Le bénévolat dans la peau. C'est le cas de le dire. Paul Hamon, 83 ans à la fin du mois, possède un CV associatif plus qu'impressionnant. Issu d'une famille nombreuse, se mettre au service des autres s'est imposé à lui. « Quand vous êtes sept dans la fratrie, il faut vite s'habituer à ne pas avoir les deux pieds dans le même sabot ! », explique le sympathique retraité. « Pour décharger ma mère, j'ai vite appris à me débrouiller pour m'occuper des autres ». Et c'est justement parce qu'il est toujours prêt à rendre service que les Francs-Archers le repèrent, en 1945. « A l'époque naissaient les premières colonies de vacances. On m'a dit "Paul, toi qui est débrouillard, tu ne voudrais pas chapeauter bénévolement un groupe d'enfant de six ans ?" J'ai dit oui, et c'est parti. Je n'avais que 15 ans. » A l'époque, pas besoin de diplôme et encore moins de règles de sécurité. Pour aider une association, il



Paul Hamon a débuté sa "carrière" de bénévole en 1945.

200 km sur le toit d'une camionnette cadre associatif que je suis "monté" à Paris. A cette époque, être bénévole, c'était être aventurier. » Aujourd'hui, Paul n'est plus aussi actif que dans son jeune temps. Il reste adhérent de nombreuses associations, le plus souvent après les avoir administrées. Vendredi 6 septembre, la ville de Laval lui a remis la médaille d'or du

bénévolat. « Je n'ai jamais fait tout cela pour les lauriers. Mais lorsqu'ils m'ont proposé cette reconnaissance, je me suis dit "après tout... je le mérite quand même un peu !", contie-t-il. « Ça met du baume au cœur. Et puis ça rend un peu nostalgique. Aujourd'hui, je marche un peu moins vite qu'avant. Ma vue a baissé et je me réveille plus tard aussi... Mais je suis heureux d'avoir contribué à l'épanouissement des autres. Le bénévolat a toujours été un acte joyeux. Le plaisir est toujours passé avant. » Julien Moreau

Le Courrier de la Mayenne du jeudi 12 septembre 2013

# LES PRESTATIONS DE SERVICE

## A) Formations

### Formation des aides à domicile

#### Formation préparatoire au Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Le CÉAS accompagne actuellement un groupe de dix-neuf stagiaires :

- deux salariées d'associations locales ADMR,
- onze « élèves » bénéficiant d'une convention avec le Conseil régional,
- six salariées en reconversion (congé individuel de formation).

Soline Bréhin, responsable pédagogique de la formation étant elle-même actuellement en formation, le CÉAS a notamment recruté Maryline Guillet pour compléter l'équipe pédagogique.

La mise en œuvre de cette formation a amené le CÉAS, dès le départ, à intégrer le Pôle régional de formation santé-social, à Laval, où il partage des locaux avec quatre autres centres de formation (Centre hospitalier de Laval, Croix-Rouge Française, Cefras et Ifso), préparant à cinq autres métiers sur le champ médico-social.

#### Coordination du JIF 53

Depuis 2009, en réponse à une sollicitation du Conseil régional, le CÉAS coordonne un collectif de tous les centres de formation mayennais sur le champ social et médico-social. L'objectif est double : contribuer aux décloisonnements des filières et favoriser le travail en coordination, en partenariat, en réseau ; explorer une thématique commune que les centres de formation choisissent en début d'année. En 2013-2014, les centres de formation ont ainsi travaillé sur les relations entre les professionnels et les familiaux. L'aboutissement du travail réalisé a lieu à l'occasion d'une grande journée départementale de rencontre et d'échanges. Ainsi, le 17 avril 2014, la journée a réuni, à Bonchamp-lès-Laval, près de 500 participants, élèves, étudiants et formateurs.



#### Fédération ADMR de la Mayenne

Le CÉAS intervient pour la formation des aides à domicile qui sont nouvellement recrutées, mais il assure également des formations sur des thèmes plus spécialisés : le tutorat et l'accueil des stagiaires, la transmission des informations

(avec des responsables bénévoles), les psychopathologies de l'enfant, l'intervention auprès des personnes handicapées, la meilleure connaissance des pathologies mentales pour adapter l'intervention.

En outre, le CÉAS assure l'accompagnement d'aides à domicile pour la validation de leurs acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention de leur diplôme d'État.

#### Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mayenne

Au second semestre 2013, le CÉAS a assuré deux cycles de séances d'analyse de pratique pour l'ensemble des aides à domicile du service.

### Formation des accueillants familiaux

#### Conseil général de la Mayenne

Le CÉAS poursuit le cycle de formation initiale des accueillants familiaux agréés pour personnes âgées et personnes adultes handicapées.

### Analyse de pratique des assistants familiaux

#### Conseil général de la Mayenne

Avec le concours de Nicole Courtogis, qui apporte son expérience en psychiatrie, le CÉAS poursuit l'animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle pour les assistants familiaux accueillant des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans.

### Sensibilisation aux valeurs vincentiennes

#### Saint-Georges-de-Lisle, à Saint-Fraimbault-de-Prières

Séance de sensibilisation aux valeurs vincentiennes pour dix professionnelles de l'établissement et deux sœurs des Filles de la Charité. Deux professionnelles ont pris le relais pour le reste du personnel.

## Formation de bénévoles

### Conférence permanente des coordinations associatives des Pays de la Loire (CPCA)

Le CÉAS participe au programme de formation des responsables associatifs bénévoles, géré par la CPCA et financé par le Conseil régional. En 2013, le CÉAS a animé une formation de deux soirées sur l'utilité sociale des associations, et en 2014, une autre formation de deux soirées sur la fonction employeur.

### Secours Catholique

Le CÉAS est intervenu auprès de trois groupes, dans le cadre d'une formation de bénévoles, pour aborder les réalités démographiques et socio-économiques de la Mayenne.

### Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmalv 53)

Le CÉAS coordonne une formation de cinq journées destinée à des personnes envisageant de devenir bénévoles d'accompagnement au sein de Jalmalv.

### Formation des « engagés » aux valeurs civiques et citoyennes

Le CÉAS a pris le relais de la Ligue de l'enseignement pour l'organisation, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP), de la formation aux valeurs civiques et citoyennes pour les jeunes effectuant en Mayenne des missions dans le cadre du service civique.

Début 2014, le CÉAS a animé une journée sur les médias et une autre sur les religions et les mouvements sectaires. Des adhérents ont apporté leur concours (René Lemarchant / Christophe Mézange).

Les deux prochaines journées de formation, en mai, font le plein des inscriptions – ce qui est la première fois depuis la création du dispositif.



Visite de France Bleu Mayenne par les « engagés » en formation

## Formations universitaires

### Université Catholique de l'Ouest Laval

Le CÉAS intervient en :

- Licence d'histoire (analyse de l'actualité, questions de société, initiation aux techniques journalistiques, méthodologie de projet).
- Brevet professionnel de libraire (méthodologie de projet et projet d'entreprise).
- Licence professionnelle banque-assurances (méthodologie de projet et accompagnement de mémoires).
- Licence information-communication (culture générale / questions de société).

L'UCO Laval a mis fin à l'intervention du CÉAS en licence professionnelle Chargés d'affaire en peinture, aménagement et finitions (méthodologie de projet).

Le partenariat dans le cadre du Brevet professionnel de libraire a amené le CÉAS à se mettre en relation avec le ministère de la Culture et de la Communication pour valoriser le travail innovant réalisé à Laval sur le projet d'entreprise.



DES FORMATIONS MISES EN PLACE PAR LE C.E.A.S (centre d'Etudes et d'Action Sociale et le C.R.I.B. (Centre de ressources et d'information pour les bénévoles) pour les bénévoles associatifs en partenariat avec la Région des Pays de la Loire.



Il existe 2 C.R.I.B. en Mayenne, l'un organise en partenariat avec le C.D.O.S. des formations pour les associations sportives, l'autre organise en partenariat avec le C.E.A.S des formations pour toutes les autres associations.  
Deux formations sont mises en place à Laval et sont gratuites :  
- Sur l'utilité sociale de l'association et son projet associatif les 7/11/2013 et 21/11/2013 de 18H à 21H  
- La fonction employeur dans l'association les 25/03/2014 et 8/04/2014 de 18H à 21H.  
Pour tous renseignements, s'adresser au C.E.A.S tél : 02 43 66 94 34 ou voir le site internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)  
Il est utile de rappeler les missions du C.R.I.B. :  
- Accueil des associations afin de les informer sur l'ensemble des sujets en lien avec le fonctionnement de la vie associative.  
- Accompagnement personnalisé pour trouver une information, formaliser et/ou mettre en œuvre un projet.  
- Observation de la vie associative et de ses évolutions.

Bulletin du Comité départemental des Médailleurs Jeunesse, Sports et Vie associative (n° 22 de septembre 2013)

## B) Études, recherches-action et activités diverses

### Soutien à la vie associative

#### Dispositif local d'accompagnement (DLA) en Mayenne

Après une année 2012 chaotique liée à des soucis de ressources humaines, le CÉAS a redressé la situation en 2013 avec le recrutement de Tanguy Le Flohic et Antoine Milcent. Le CÉAS a parfaitement rempli les objectifs fixés par les partenaires financeurs pour 2013.

Le dispositif fonctionne sur des conventions triennales (2011-2013). Les maîtres d'ouvrage ont lancé un appel d'offres et ont préféré, en Mayenne, la proposition de la Ligue de l'enseignement à celle du CÉAS.

La perte de ce marché fragilise le CÉAS, même s'il peut maintenant plus facilement se positionner comme organisme prestataire dans le cadre du dispositif.

#### Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB)

Depuis mars 2012, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et la Protection des populations (DDCSPP), le CÉAS assure le fonctionnement d'un Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB). Ce nouveau service s'adresse à toutes les associations mayennaises, à leurs responsables bénévoles, aux porteurs de projet de création d'une nouvelle association. Pour les associations sportives, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) assure la même mission.

De janvier à décembre 2013, le CÉAS a répondu à soixante-sept demandes de façon personnalisée. Les demandes portent surtout sur :

- Les formalités pour créer une association.
- L'écriture ou l'actualisation des statuts.
- Les dons aux associations.
- Le fonctionnement collégial d'une association.
- La conduite d'un projet.

### Gérontologie

#### Projets de service ou d'établissement

Le CÉAS a accompagné la Maison Sainte-Hélène, à Épinau-sous-Sénart (Essonne), aujourd'hui établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de l'Association Monsieur-Vincent, dans l'écriture de son premier projet d'établissement.

Le CÉAS a rédigé le projet de service pour le Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) de l'Ehpad du

Vollier, à Bouère. Il finalise actuellement le projet d'établissement.

#### Projets personnalisés en Ehpad

Dans le cadre de la Conférence de territoire (délégation territoriale de l'Agence régionale de santé), dont Claude Guioullier est membre du bureau, celui-ci a piloté une démarche de réflexion pour comprendre les difficultés rencontrées par les Ehpad dans l'élaboration des projets personnalisés, et pour proposer une méthodologie susceptible de faciliter leur réalisation, tout en respectant les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).

La finalisation de ce travail a permis des échanges avec l'association Robida (Port-Brillet) qui avait engagé une démarche similaire avec le recours à un intervenant extérieur.

La Conférence de territoire a validé les conclusions du travail réalisé.

La phase de diffusion est engagée (et notamment à l'occasion de l'Assemblée générale du CÉAS).

#### Démarches de coopération entre Ehpad

Le CÉAS a accompagné trois Ehpad du Nord-Est Mayennais (Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail et Saint-Pierre-des-Nids) dans une démarche visant à identifier les coopérations possibles (action financée par l'Agence régionale de santé).

### Évaluations internes / externes

#### Évaluations internes

- Ehpad du Vollier, à Bouère.
- Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), de France Terre d'Asile (Mayenne / Laval).

#### Évaluations externes

Depuis juillet 2010, le CÉAS est habilité par l'Anesm à mener des évaluations externes.

Le CÉAS boucle actuellement l'évaluation externe de l'Esat<sup>(2)</sup>, du foyer et de l'accueil de jour de Robida, à Port-Brillet.

Il engage l'évaluation externe des sept Ehpad du Sud-Ouest Mayennais dans le cadre du Groupement social et médico-social (GCSMS) de Craon.

<sup>(2)</sup> - Établissement et services d'aide par le travail.

## Le Conseil de développement et le Dispositif Local d'Accompagnement 2013 - DLA

Soucieux de conserver un regard objectif sur son fonctionnement et son travail, le Conseil de développement a entrepris une large réflexion dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement destiné à renforcer les associations. Un prestataire spécialisé, le cabinet rennais ARS Nomadis Conseil, a été choisi pour soutenir cette démarche.

L'agenda prévu s'étale sur quatre jours. Deux rencontres ont eu lieu le 24 juin. La première a permis la réalisation d'un état des lieux venant compléter un pré-diagnostic, la seconde a défini des objectifs en terme d'organisation interne afin d'améliorer le fonctionnement par le biais d'une meilleure implication des adhérents et d'un renforcement de la participation des habitants.

La prochaine séance a été fixée au 19 septembre à 18h.

Faire qu'une telle démarche soit efficace signifie qu'un maximum de personnes y participent, adhérents et plus largement. Partant de là, chaque habitant de Haute Mayenne convaincu que l'exercice de la citoyenneté n'est pas que l'affaire des autres est invité à cette troisième séance.



État des lieux et Pré-diagnostic  
Juin 2013

Les objectifs  
Juin 2013

Améliorer l'organisation pour favoriser la mobilisation de nouveaux adhérents  
Septembre 2013

La lettre d'information du Pays de Haute-Mayenne (1<sup>er</sup> août 2013)

## Recherches-action et études diverses

### Communauté de communes du Pays de Mayenne

Le CÉAS anime une démarche avec des partenaires locaux concernés par les questions de santé mentale. Cette démarche vise à formaliser les coopérations existantes.

### Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM 53)

Le CÉAS apporte son concours pour la rédaction des dossiers du RIAM Infos.

### Centre communal d'action sociale (CCAS) de Laval

Le CÉAS apporte un appui méthodologique pour l'élaboration de l'analyse des besoins sociaux pour laquelle le CCAS a mobilisé deux étudiants en sciences politiques.

### Direction diocésaine de l'enseignement catholique de la Mayenne (DDEC)

Le CÉAS réalise une étude prospective relative aux écoles élémentaires. La démarche, entre autres, amène à croiser les effectifs avec des indicateurs liés au potentiel de recrutement, et ce pour chaque école privée catholique.

### Association La Corne d'Abondance (Evron)

Le CÉAS a accompagné l'équipe salariée dans la formalisation de son projet social.

### Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress)

Avec le Centre nantais de sociologie (université de Nantes) et les deux autres CEAS de la Sarthe et de la

## Une nouvelle organisation à la Craonnaise gymnastique - Craon

Ouest-France / Craon / jeudi 24 octobre 2013



Les membres de la Craonnaise gymnastique et Geoffroy Glédel, du cabinet ACE2 (à gauche).

Devant un nombre de licenciés en constante augmentation et face aux difficultés rencontrées pour offrir de nouveaux créneaux d'entraînement, les dirigeants de la Craonnaise gymnastique ont décidé de s'atteler à la tâche afin de développer un peu plus les structures du club et d'offrir de meilleures conditions d'entraînements tant au niveau qualitatif que quantitatif.

### L'accompagnement dans la démarche

Les dirigeants du club ont rapidement pris conscience des difficultés engendrées par la mise en place d'un tel projet et de la nécessité de se faire accompagner. Ils ont donc fait appel au Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (CÉAS) pour les aider dans le cadre de la mise en place d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Grâce à ce dispositif, financé par l'État, la caisse de dépôt et le conseil général des Pays de la Loire, le club de la Craonnaise gymnastique a pu bénéficier de l'intervention du cabinet conseil ACE2, représenté par Geoffroy Glédel et spécialiste dans l'accompagnement des associations sportives.

« Grâce au DLA, nous avons pu aborder les thèmes que nous avions identifiés auparavant : redéfinir le projet associatif et mobiliser les bénévoles et les salariés, dégager des pistes de développement et les ressources adéquates, rechercher des financements et des partenariats et mettre en place des outils comptables et intégrer la fonction dirigeant employeur dans la gestion du club », confie Eric Lefèvre, le président.

### Des réponses pour une nouvelle organisation

Les démarches entreprises et l'accompagnement du cabinet ACE2 ont permis au club de mettre en œuvre une nouvelle organisation en offrant, dès le début, de nouveaux créneaux d'entraînements. L'embauche de Patricia Grasset en CDD, grâce à un Contrat d'acte à l'embauche, la formation de huit aides moniteurs, la mise à disposition de deux animateurs sportifs par la mairie et l'investissement de Jean-François Monnier, Isabelle Ory, Damien Colletiers, Huguette Gendry et Léo Gatum, ont permis de créer de nouveaux créneaux d'entraînement. Le club a aussi décidé d'inscrire ses gymnastes sur des compétitions fédérales ou de ligue et d'organiser une compétition régionale pour le 13 avril prochain.

Dans les projets du club, la mise en place d'une section évolue en 2014 pour les haut peels (moins de 9 ans) et une réflexion sur la création d'une section pour personnes en situation de handicap et sur la possibilité de faire évoluer le cours adulte.

### Les effectifs

Le club compte actuellement 145 licenciés, un nombre stable par rapport à l'an dernier, ce qui est plutôt bien, compte tenu des changements intervenus cette année, notamment avec les nouveaux rythmes scolaires, signale Eric Lefèvre, avant d'ajouter et de conclure : « Pour concrétiser son projet, le club doit maintenant mobiliser et recruter des bénévoles, à tous les niveaux, juges, conseil d'administration et même pour des aides ponctuelles quand nous organisons des manifestations. »

Site Internet de Ouest-France - 24 octobre 2013

Vendée, le CÉAS de la Mayenne a travaillé à une étude sur les services associatifs d'aide à domicile dans les Pays de la Loire.

## Interventions militantes en 2013

### Fédération du Parti Socialiste

Le 5 octobre, à Laval, participation à un atelier sur la jeunesse et ses perspectives dans le cadre de la Fête de la Rose.

### Union des Démocrates et Indépendants (UDI)

Le 26 septembre, à Mayenne, participation à une table ronde sur la santé et la proximité demain.

### Paroisse Saint-Jean, Saint-Paul et Saint-Sulpice, à Laval

Le 20 septembre, à Laval, participation à un cycle de soirées-rencontres sur « la vie citoyenne, économique, sociale, familiale » avec la présentation d'une analyse sociodémographique de la Mayenne et de la ville de Laval.

### Conseil presbytéral du diocèse de Laval

Le 17 avril, à Entrammes, le CÉAS est intervenu pour une approche sociodémographique générale de la Mayenne.

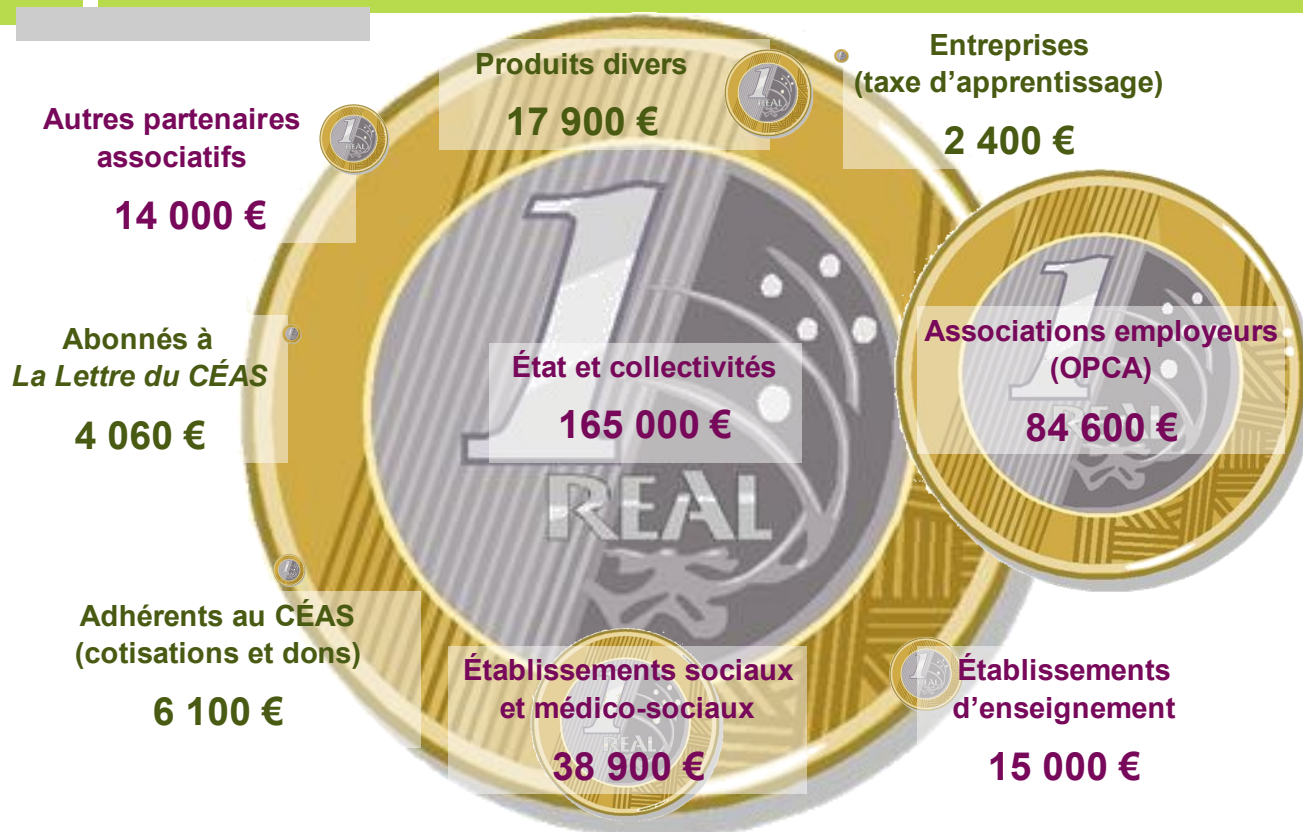
### Participation à des groupes de travail

**Groupe « Santé »** dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, à Laval.

**Groupe « Santé-Précarité »** dans le cadre d'un collectif d'associations (en lien avec la Conférence de territoire, Délégation territoriale de l'Agence régionale de santé).

# Rapport financier (janvier à décembre 2013)

## Non-subventionné, le CÉAS est prestataire de services...



L'exercice comptable 2013 se traduit par un déficit de 24 300 euros. Ce déficit est notamment la traduction de plusieurs choix effectués par le Conseil d'administration au cours de cette période :

- Décision, suite au licenciement d'une chargée de mission, de recruter deux jeunes salariés. D'un coût de 27 000 euros (primes de fin de contrat incluses), cet « investissement » n'a pas eu le bénéfice espéré puisque le CÉAS n'a pas pu pérenniser les deux postes, ayant perdu la maîtrise d'œuvre d'un dispositif qu'il animait depuis dix ans (Dispositif local d'accompagnement – DLA).
- Décision de faire l'acquisition de nouveaux locaux plus adaptés aux activités de l'association, d'où 4 000 euros de charges exceptionnelles (frais d'emprunt, garantie hypothécaire, etc.).
- Participation de salariés et d'administrateurs à une rencontre des associations du réseau Culture et Promotion (dont le siège est au CÉAS), à La Réunion, où ils ont été accueillis par l'Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep), membre du réseau, qui fêtait son 50<sup>e</sup> Anniversaire. Déduction faite de la contribution financière volontaire des participants, le déplacement a eu un coût de 3 500 euros.

## BILAN AU 31/12/2013

<b>ACTIF</b>					
		Brut	Amortissements et provisions	Net 2013	Net 2012
<b>Actif immobilisé</b>					
	Logiciels	4 090,58 €	3 952,00 €	138,58 €	295,91 €
	Site internet	1 901,64 €	1 743,17 €	158,47 €	792,35 €
	Constructions	217 159,48 €	19 619,65 €	197 539,83 €	-
	Mat. de bureau et informatique	13 831,50 €	10 311,35 €	3 520,15 €	6 332,17 €
	Mobilier	7 504,17 €	4 560,38 €	2 943,79 €	-
	Prêts et cautionnements	401,42 €		401,42 €	650,00 €
<b>Total 1</b>		<b>244 888,79 €</b>	<b>40 186,55 €</b>	<b>204 702,24 €</b>	<b>8 070,43 €</b>
<b>Actif circulant</b>					
	Usagers et comptes rattachés	99 748,51 €	800,00 €	98 948,51 €	131 833,98 €
	Autres créances	2 593,80 €		2 593,80 €	386,00 €
	Compte DLA	10 482,90 €		10 482,90 €	10 853,00 €
	Disponibilités	35 686,07 €		35 686,07 €	106 888,52 €
	Charges constatées d'avance	4 311,24 €		4 311,24 €	2 663,94 €
	Produits à recevoir	100,00 €		100,00 €	
<b>Total 2</b>		<b>152 922,52 €</b>	<b>800,00 €</b>	<b>152 122,52 €</b>	<b>252 625,44 €</b>
<b>TOTAL 1+2</b>		<b>397 811,31 €</b>	<b>40 986,55 €</b>	<b>356 824,76 €</b>	<b>260 695,87 €</b>

<b>PASSIF</b>			
		2013	2012
<b>Fonds propres</b>			
	Fonds associatif	127 445,64 €	127 445,64 €
	Apport avec droits de reprise	18 888,88 €	-
	Report à nouveau	2 558,39 €	1 805,77 €
	Résultat de l'exercice	-24 302,34 €	752,62 €
	Taxe d'apprentissage équipements	1 955,47 €	3 128,74 €
<b>Total 1</b>		<b>126 546,04 €</b>	<b>133 132,77 €</b>
<b>Provisions</b>			
	Provision pour risques		
	Provision pour charges	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Total 2</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Dettes</b>			
	Emprunt établissement de crédit	118 938,75 €	
	Dépôts et cautionnements reçus	194,17 €	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fiscales et sociales	65 301,88 €	58 133,18 €
	Fonds d'ingénierie DLA	-	24 258,00 €
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 277,52 €	32 888,72 €
	Charges à payer	5 566,40 €	2 033,20 €
	Produits constatés d'avance	-	250,00 €
<b>Total 3</b>		<b>220 278,72 €</b>	<b>117 563,10 €</b>
<b>TOTAL 1+2+3</b>		<b>356 824,76 €</b>	<b>260 695,87 €</b>



## Compte de résultat 2013

		2013	2012	Variation
<b>70/ Activités de l'association</b>				
701000	Vente de publications	4 063,30 €	4 114,45 €	-51,15 €
706001	Prestations de services formation	142 736,08 €	122 867,04 €	19 869,04 €
706002	Prestations de services recherches-action	106 168,00 €	121 130,00 €	-14 962,00 €
706780	Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	1 219,00 €	51,16 €	1 167,84 €
741000	Subventions DDCSPP (CRIB et Service civique)	8 663,67 €	9 963,66 €	-1 299,99 €
741710	Subvention Région (centre de formation sociale)	60 000,00 €	66 000,00 €	-6 000,00 €
751600	Droits de reproduction Lettre du CÉAS 2010-2011		202,06 €	-202,06 €
756000	Cotisations adhérents	895,00 €	860,00 €	35,00 €
757110	Quote-part de taxe d'apprentissage	1 173,28 €	391,10 €	782,18 €
758000	Produits divers de gestion courante	1 460,38 €	660,31 €	800,07 €
771300	Libéralités perçues	5 208,85 €	1 776,44 €	3 432,41 €
791000	Transferts de charges	15 412,47 €	1 825,13 €	13 587,34 €
	<b>TOTAL A</b>	<b>347 000,03 €</b>	<b>329 841,35 €</b>	<b>17 158,68 €</b>
<b>60/ Achats</b>				
602250	Fournitures de bureau	2 998,09 €	3 175,90 €	-177,81 €
60400	Prestations de service	430,00 €		430,00 €
606100	Fournitures non stockables	3 228,33 €	1 705,92 €	1 522,41 €
606300	DEAVS achats pédagogiques	690,46 €	1 182,43 €	-491,97 €
606350	Journée JIF 53	2 216,82 €	1 969,14 €	247,68 €
606400	Fournitures d'entretien et de petits équipements		187,37 €	-187,37 €
606500	Achats repas formations		213,70 €	213,70 €
		<b>9 563,70 €</b>	<b>8 434,46 €</b>	<b>0,13 €</b>
<b>61/ Services extérieurs</b>				
612000	Redevance de crédit-bail	2 980,20 €	3 157,27 €	-177,07 €
613200	Locations immobilières	438,82 €	504,88 €	-66,06 €
613300	Loyers et charges formation DEAVS	12 609,79 €	17 758,40 €	-5 148,61 €
615000	Réparations		141,13 €	-141,13 €
615201	Entretien des locaux	697,61 €	749,29 €	-51,68 €
615600	Maintenance	8 389,48 €	6 405,01 €	1 984,47 €
616000	Primes d'assurance	1 532,25 €	957,97 €	574,28 €
618100	Documentation	1 597,17 €	1 650,13 €	-52,96 €
618500	Frais de colloque et de séminaires		76,00 €	-76,00 €
		<b>28 245,32 €</b>	<b>31 400,08 €</b>	<b>-3 154,76 €</b>
<b>62/ Autres services extérieurs</b>				
621800	DEAVS - Personnel pédagogique extérieur	2 904,11 €	2 375,49 €	528,62 €
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	7 844,50 €	18 066,00 €	-10 221,50 €
622000	Honoraires	2 078,00 €	2 051,06 €	26,94 €
625100	Voyages et déplacements	23 191,99 €	15 712,01 €	7 479,98 €
622700	Frais d'acte	1 600,00 €		1 600,00 €
625700	Réceptions	1 150,51 €	979,55 €	170,96 €
626001	Affranchissements	3 256,87 €	2 709,23 €	547,64 €
626002	Téléphone	2 553,26 €	2 356,87 €	196,39 €
627000	Services bancaires	445,70 €	36,30 €	409,40 €
628100	Cotisations d'appartenance	537,00 €	535,00 €	2,00 €
		<b>45 561,94 €</b>	<b>44 821,51 €</b>	<b>740,43 €</b>
<b>63/ Impôts et taxes</b>				
631100	Taxe sur les salaires	9 975,00 €	8 470,00 €	1 505,00 €
633000	Formation continue	1 550,00 €	1 027,00 €	523,00 €
635000	Autres impôts	3 437,64 €	2 772,00 €	665,64 €
		<b>14 962,64 €</b>	<b>12 269,00 €</b>	<b>2 693,64 €</b>
<b>64/ Personnel</b>				
641100	Salaires et appointements	177 531,71 €	159 018,78 €	18 512,93 €
641400	Indemnités et avantages divers	5 656,70 €		5 656,70 €
645000	Cotisations sociales	80 808,66 €	71 948,51 €	8 860,15 €
648000	Frais de formation	3 517,00 €		3 517,00 €
		<b>267 514,07 €</b>	<b>230 967,29 €</b>	<b>36 546,78 €</b>
<b>65/ Autres charges de gestion courante</b>				
658000	Charges diverses de gestion courante	104,51 €	65,99 €	38,52 €
		<b>104,51 €</b>	<b>65,99 €</b>	<b>38,52 €</b>
<b>68/ Dotation de l'exercice</b>				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	4 978,90 €	2 862,85 €	2 116,05 €
681740	Dotation aux provisions pour créances douteuses	800,00 €		800,00 €
		<b>5 778,90 €</b>	<b>2 862,85 €</b>	<b>2 916,05 €</b>
	<b>TOTAL B</b>	<b>371 731,08 €</b>	<b>330 821,18 €</b>	<b>40 909,90 €</b>
	<b>Résultat d'exploitation (A-B-C)</b>	<b>-24 731,05 €</b>	<b>-979,83 €</b>	<b>-23 751,22 €</b>
<b>76/ Produits financiers</b>				
768100	Intérêts livret A	1 026,33 €	1 732,44 €	-706,11 €
	<b>TOTAL D</b>	<b>1 026,33 €</b>	<b>1 732,44 €</b>	<b>-706,11 €</b>
<b>66/ Charges financières</b>				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	597,62 €		597,62 €
	<b>TOTAL E</b>	<b>597,62 €</b>		<b>597,62 €</b>
	<b>Résultat financier (D-E-F)</b>	<b>428,71 €</b>	<b>1 732,44 €</b>	<b>-1 303,73 €</b>
<b>87 Bénévolat</b>				
		<b>26 447,00 €</b>	<b>23 115,00 €</b>	<b>3 332,00 €</b>
<b>86 Prestations bénévoles</b>				
		<b>26 447,00 €</b>	<b>23 115,00 €</b>	<b>3 332,00 €</b>
	<b>Excédent ou déficit (C+F+I)</b>	<b>-24 302,34 €</b>	<b>752,61 €</b>	<b>-25 054,95 €</b>

## Compte d'exploitation prévisionnel 2014

Produits		Charges	
Vente de publications	4 100,00	Achats	10 450,00
Prestations de services	282 978,00	Services extérieurs	27 000,00
Taxe d'apprentissage	2 400,00	Autres services extérieurs	31 000,00
Subventions DDCSPP (CRIB)	7 107,00	Impôts et taxes	7 050,00
Cotisations adhérents	915,00	Personnel	229 000,00
Produits divers de gestion courante	1 000,00	Dotations	11 500,00
Libéralités perçues	1 500,00		
Transferts de charges	16 000,00		
<b>TOTAL A</b>	<b>316 000,00</b>	<b>TOTAL A</b>	<b>316 000,00</b>

# Propositions de modifications statutaires

	Texte actuel	Ajout / suppression
<b>Article 1 : but et moyens d'action</b>	« Ses moyens d'action peuvent être la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations (auprès de salariés, de responsables associatifs, d'élus locaux, de publics précaires...), l'élaboration de projets (association, établissement ou service, territoire...), la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches, la mise en œuvre d'expérimentations... ».	« Ses moyens d'action peuvent être la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), <b>l'édition de publications</b> , l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations (auprès de salariés, de responsables associatifs, d'élus locaux, de publics précaires...), l'élaboration de projets (association, établissement ou service, territoire...), la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches, la mise en œuvre d'expérimentations, <b>la mise en œuvre de services pour les associations (notamment prêt ou location de locaux, conseil, participation aux événements)</b> »...
<b>Article 2 : réseau d'appartenance</b>	« En outre, le CÉAS accueille le siège social de l'association « Culture et Promotion » et assure la gestion administrative et financière de celle-ci dans le cadre d'une convention ».	« En outre, le CÉAS accueille le siège social de l'association « Culture et Promotion ». <b>Dans le cadre d'une convention, il en assure la gestion administrative et financière, ainsi que l'animation de son réseau</b> »...
<b>Article 3 : siège social</b>	« Le siège social du CÉAS est situé au 6 rue de la Providence, à Laval. Il peut être transféré par simple décision du Conseil d'administration ».	« Le siège social du CÉAS est situé au <b>29 rue de la Rouillière</b> , à Laval. Il peut être transféré par simple décision du Conseil d'administration »...
<b>Article 7 : Conseil d'administration</b>	« Les candidats sont nécessairement des membres adhérents au titre des personnes physiques. Ils doivent faire acte de candidature au moins dix jours avant l'Assemblée générale. Les membres adhérents qui sont salariés du CÉAS ne sont pas éligibles ».	« Les candidats <b>peuvent être des membres adhérents au titre des personnes physiques, ou bien des membres mandatés par les personnes morales adhérentes (un seul administrateur possible au titre d'une même personne morale adhérente)</b> . Ils doivent faire acte de candidature au moins dix jours avant l'Assemblée générale. Les membres adhérents qui sont salariés du CÉAS ne sont pas éligibles »...
	« Le Conseil d'administration peut s'adjoindre des membres mandatés par une personne morale adhérente. Ces membres disposent uniquement d'une voix consultative. La durée de leur mandat est également limitée à sept années consécutives ».	<del>« Le Conseil d'administration peut s'adjoindre des membres mandatés par une personne morale adhérente. Ces membres disposent uniquement d'une voix consultative. La durée de leur mandat est également limitée à sept années consécutives ».</del>
	« Le salarié en charge de la coordination participe aux réunions du Conseil d'administration sur son temps de travail. Les autres salariés ont la possibilité d'y participer sur la base du volontariat (sauf si le Bureau décide que leur présence est nécessaire, auquel cas ils y participent sur leur temps de travail). Les salariés disposent uniquement d'une voix consultative. Pour toutes questions les concernant personnellement, le Conseil d'administration peut décider de demander à l'un, à plusieurs ou à l'ensemble des salariés de quitter temporairement la séance ».	« <b>Les administrateurs élus avec un mandat d'une personne morale adhérente peuvent être invités à quitter temporairement la séance dès lors que la question traitée concerne cette personne morale adhérente.</b> <b>Dans leurs positions ou prises de décision, ils n'engagent qu'eux-mêmes et en aucun cas la personne morale dont ils relèvent.</b> <b>L'équipe de direction</b> participe aux réunions du Conseil d'administration sur son temps de travail. Les autres salariés ont la possibilité d'y participer sur la base du volontariat (sauf si le Bureau décide que leur présence est nécessaire, auquel cas ils y participent sur leur temps de travail). Les salariés disposent uniquement d'une voix consultative. Pour toutes questions les concernant personnellement, le Conseil d'administration peut décider de demander à l'un, à plusieurs ou à l'ensemble des salariés de quitter temporairement la séance ».
<b>Article 8 : Bureau</b>	« Chaque année, à la suite de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration procède à l'élection, parmi ses membres et au scrutin secret, d'un Bureau composé de trois à six membres. Il peut également désigner un membre élu au titre des personnes morales adhérentes. Ce membre dispose uniquement d'une voix consultative ».	« Chaque année, à la suite de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration procède à l'élection, parmi ses membres et au scrutin secret, d'un Bureau composé de trois à six membres. <b>Il peut comprendre au maximum deux membres élus au titre des personnes morales adhérentes. Ce membre dispose uniquement d'une voix consultative</b> ».
		<b>« Sauf position contraire prise par le Bureau, les missions lui incombant peuvent tout aussi bien être assurées par le Conseil d'administration ».</b>
	« Il se réunit au moins une fois tous les deux mois, éventuellement sur demande d'au moins la moitié des membres du Bureau avec voix délibérative, ou bien sur demande d'au moins les deux tiers des salariés. La participation des salariés s'effectue selon les mêmes modalités que pour les réunions du Conseil d'administration ».	« Il se réunit <b>obligatoirement en cas de</b> demande d'au moins la moitié des membres du Bureau <b>avec voix délibérative</b> , ou bien sur demande d'au moins les deux tiers des salariés. La participation des salariés s'effectue selon les mêmes modalités que pour les réunions du Conseil d'administration ».



29 rue de la Rouillère  
53000 Laval

Tél. 02 43 66 94 34

Mél. [ceas53@orange.fr](mailto:ceas53@orange.fr)

Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

